DISSERTATION

N° 102.

SUR

LA FIÈVRE DE GUINÉE,

PRÉCÉDÉE

D'UNE TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE CETTE CONTRÉE;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 7 août 1823, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR LE CHEVALIER JOSEPH ISOARD, d'Orgon,
Département des Bouches-du-Rhône;

De la Faculté de médecine de Goettingen; Membre de la Société académique de médecine de Marseille, de la Société asiatique de Paris.

Morborum quorumdam caussa et origo
Natura est, quoties sub iniquo sidere quisquam
Nascitur, atque in se cæli tormenta recepit.
M. PALINGEN., *Zodiac. vit.*, lib. V, v. 761.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.
1823.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

Messieurs	Messieurs
LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	
ALIBERT.	FIZEAU.
BÉCLARD.	FOUQUIER.
BERTIN, *Examinateur.*	GUILBERT.
BOUGON.	LAENNEC.
BOYER.	MARJOLIN.
CAYOL, *Examinateur.*	ORFILA.
CLARION.	PELLETAN fils.
DENEUX, *Examinateur.*	RÉCAMIER.
DÉSORMEAUX, *Suppléant.*	RICHERAND.
DUMÉRIL.	ROUX.
DUPUYTREN, *Président.*	ROYER-COLLARD.

Professeurs honoraires.

CHAUSSIER.	LELOUX.
DE JUSSIEU.	MOREAU.
DES GENETTES	PELLETAN.
DEYEUX.	PINEL.
DUBOIS.	VAUQUELIN.
LALLEMENT.	

Agrégés en exercice.

Adelon.	Kergaradec.
Alard.	Maisonnabe.
Arvers.	Moreau.
Breschet.	Murat.
Capuron, *Examinateur.*	Parent du Chatelet, *Suppléant.*
Chomel, *Examinateur.*	Pavet de Courteille.
Cloquet aîné.	Ratheau.
Coutanceau.	Richard.
Delens.	Rullier.
Gaultier de Claubry.	Ségalas.
Guersent.	Serres.
Jadioux.	Thévenot.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON FRÈRE,

Gage d'amitié et de reconnaissance.

LE CHEVALIER ISOARD.

DISSERTATION

SUR

LA FIÈVRE DE GUINÉE,

PRÉCÉDÉE

D'UNE TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE CETTE CONTRÉE.

L'immortel *Hippocrate*, dont le génie a posé les bases de la science médicale, a le premier reconnu que c'est hors de l'homme qu'il faut aller chercher les causes de la plupart des maladies qui menacent son existence; et cette grande idée, devenue aujourd'hui une vérité presque vulgaire, a donné naissance au sublime traité des Airs, des Eaux et des Lieux, qui peut être considéré comme l'introduction à la médecine de tous les peuples et de tous les temps. Aussi la topographie médicale, dont *Hippocrate* nous a tracé les principes et les règles, doit-elle être l'étude principale du médecin observateur, qui sent la nécessité de remonter aux sources du mal qu'il veut combattre (1). En effet, l'air que l'homme respire, l'eau dont il s'alimente, les lieux qu'il habite, renfermant les principes de la conservation et de la

« (1) Qui artem medicam recta investigatione consequi volet, is primum anni « tempora, ventos et aquas in considerationem adhibere debet. (Hipp., *De Aëre, « Locis et Aquis*, cap. 8.)

destruction de son être, exercent sur lui une action directe, continue, nécessaire, inévitable, qui modifie sans cesse les lois de l'organisme. C'est donc à ces agens, dont les effets ne connaissent point d'intermission, qu'il faut demander compte de la plupart des phénomènes pathologiques que présentent les peuples et les individus.

Mais s'il est difficile à l'homme, continuellement placé au milieu de ces puissances toujours actives, de conserver long-temps son existence sans éprouver quelque affection morbide, sans contracter quelque infirmité, à combien de maux et de maladies n'est-il pas sujet lorsque le sort où les circonstances l'ont livré à l'influence d'une atmosphère agitée par de grands et continuels bouleversemens, ou bien l'ont jeté sur un sol embrasé ou délétère, qui dessèche les sources de la vie! Ici le rapport entre les causes et les effets devient plus étroit, plus manifeste; et, lorsque l'exacte connaissance des unes peut servir puissamment à prévenir ou à borner les autres, je ne crois pas excéder les limites de mon sujet, en plaçant, avant la description et la thérapeutique de la maladie, objet spécial de cette thèse, le tableau topographique et météorologique de la contrée où ce fléau exerce ses ravages.

Mais, Messieurs, si je me complais à croire qu'en suivant cette marche, je ne m'écarte pas de la ligne qui m'est tracée, j'ai bien moins de confiance quand j'envisage la tâche qui me reste à remplir; et je dois avouer ici, comme je me le suis souvent dit à moi-même, qu'en me présentant devant cette illustre assemblée, j'ai moins compté sur mes moyens que sur votre indulgence.

PREMIÈRE PARTIE.

Topographie médicale.

La côte de Guinée commence à la rivière du Sénégal, parcourt un espace de cinq à six cents lieues, et, tantôt montueuse, tantôt sablonneuse, elle est coupée par plusieurs grandes rivières. Vers l'intérieur, le sol est partout couvert d'immenses forêts.

C'est dans le royaume de Dahomé que je vais m'arrêter. Cette peuplade, au milieu de laquelle j'ai fait la plus grande partie de mon séjour, m'a particulièrement fourni l'occasion et les moyens d'observer et de recueillir les faits et les détails que je me propose de présenter ici sur le reste de cette vaste contrée.

La ville de Grégoi, où je faisais ma résidence, est le comptoir le plus considérable de cette côte. Elle est située par les cinq degrés soixante minutes de latitude nord, à deux lieues de la mer, sur une île formée par la rivière Jakin. C'est un terrain sablonneux, plat et uni, au niveau des terres qui l'environnent, et dont il faisait partie, sans doute, avant que les eaux de la rivière l'en eussent séparé; de sorte que les cases de cette ville, construites en terre et couvertes de feuilles de palmier, paraissent élevées sur une plaine immense, où il serait difficile de trouver une pierre dans un rayon de plus de trente lieues d'étendue.

Vers le nord de la ville de Grégoi, et à peu de distance, on aperçoit des forêts immenses. Ayant voulu exécuter le projet que j'avais conçu de m'enfoncer dans l'intérieur de l'Afrique, en suivant la direction

du sud au nord, pour m'élever vers le désert de Nigritie, je traversai une de ces forêts, qui s'étend presque sans interruption l'espace de soixante-dix lieues. On s'y glisse en serpentant à travers les bananiers, l'oranger, le cocotier, qui offrent aux voyageurs un aliment agréable et bienfaisant. Le *palma-christi* et le tamarin, utiles dans plus d'une affection morbide ; le vaste *céiba*, l'arbre à coton, le *baoba;* le capoc, qui sert dans ces contrées pour la construction des pirogues ; trois espèces de hêtres, dont le fruit est agréable au goût: tous ces colosses du règne végétal donnent à ces forêts un aspect imposant et majestueux.

Une quantité prodigieuse d'oiseaux habite dans les bois. La variété de leurs plumages, la diversité de leurs chants ne sont pas sans quelque charme. Les perroquets y sont nombreux, et leur plumage brille des plus vives couleurs.

Les poules, les perdrix, les faisans y sont très-multipliés. Le *sobi*, à tête orangée, et le corps vert, se fait remarquer par l'affection particulière qu'il porte à son espèce. L'oiseau à couronne se distingue par sa huppe, sa longue queue, et les dix couleurs qui l'embellissent. Le *comma*, petit oiseau qui a le cou vert, les ailes rouges et la queue noire, mérite d'être cité. Je n'oublierai pas la jolie veuve, *vidua emberiza*, à corsage svelte, d'un noir velouté, et dont le mâle seul porte une queue de dix à douze pouces de longueur, quoique la grosseur de son corps n'excède pas celle d'un serin. Les nègres redoutent le chant plaintif et lugubre du *kasifou*, oiseau noir, qui, selon eux, n'annonce que des malheurs. Le *joua*, dont le nid est respecté des habitans: ils sont persuadés que celui qui casserait ses œufs perdrait bientôt tous ses enfans.

Les quadrupèdes n'y sont pas en moindre quantité. Les éléphans, les hippopotames, les biches, les loups, une multitude incroyable de singes, des léopards, des lions, des tigres, etc., habitent ces sombres asiles. Souvent ce n'est pas sans danger qu'on traverse leur domaine, et plus d'un voyageur a payé cher sa curiosité.

Les lézards et les serpens ne sont pas moins communs dans ces contrées. Mais il serait presque impossible de décrire la multitude de sauterelles, de chenilles, de grillons, de vers, de fourmis qui infestent cette terre. Les chauves-souris y sont d'une grosseur énorme: immobiles et pelotonnées comme des grappes, elles restent toute la journée suspendues aux arbres, et rappellent cette image de Virgile:

Lentis uvam demittere ramis.

J'ai décrit une de ces immenses forêts qui couvrent cette partie de l'Afrique, et j'ai fait connaître sommairement les animaux qui vivent dans ces contrées. Je vais parler maintenant de quelques phénomènes qui appartiennent à la physique, et qui pourront nous conduire à expliquer les aberrations qui surviennent dans l'économie animale des peuples placés sous l'influence de ces phénomènes, qui, par leur apparition, leur durée et leur périodicité, frappent une contrée entière de mort et de stérilité.

La vue de la mer, observée de la ville de Grégoi, présente un phénomène bien digne d'attention, et qui peut-être n'est pas sans influence sur le développement de la maladie qui va nous occuper. Les eaux de la mer paraissent élevées et suspendues au-dessus de la terre, qu'on dirait menacée d'une inondation inévitable. Les vaisseaux, mouillés au large de la barre, semblent se balancer dans les airs, et à une grande hauteur du plateau que forme cette plage. On est saisi à-la-fois d'admiration et d'étonnement à la vue de cette masse d'eau qui semble s'arrêter devant un rivage dont elle excède le niveau. Est-ce vraiment au mirage que l'on doit attribuer ce phénomène? ou bien les eaux sont-elles réellement élevées vers l'équateur, et soutenues dans cet état de renflement par des lois particulières? Je ne saurais résoudre ces hautes questions; mais je puis assurer que c'est en contemplant ces œuvres imposantes de la puissance divine, qu'on se sent pénétré de la vérité et de la sublimité de ces mots de l'Écriture: *Circumdedi illud terminis meis, et posui vec-*

tem et ostia ; et dixi : Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos. Job. XXXVIII, ℣ 10, 11 (1).

Quoi qu'il en soit, le soleil, versant sur cette plage des torrens de lumière et de calorique, une grande évaporation des eaux de cette mer doit être le résultat de cette position des lieux, et apporter des modifications importantes dans les qualités atmosphériques.

Deux saisons partagent l'année dans ces régions, l'hiver et l'été. Pendant l'hiver, dont les six mois commencent en octobre, et finissent en avril, la chaleur s'élève, à l'ombre, du 30^{e} au 40^{e} degré (Réaumur), ce qui donne pour la chaleur au soleil 53 degrés, selon Ligning.

La température des six autres mois (que l'on nomme aussi l'hivernage, à cause des pluies fréquentes qui tombent dans cette saison), quoique plus chaude, n'est pas aussi constante, et il n'est pas rare de la voir passer subitement, dans le jour, au 20^{e} degré, transition qui devient pour ces peuples un froid très-piquant et très-pénible à supporter ; d'où naissent sans doute des répercussions de transpiration, qui ne contribuent pas peu aux maladies qui règnent à cette époque de l'année.

Cependant la différence des saisons apporte peu de changement dans ces contrées, d'où le soleil ne s'éloigne jamais ; ce qui donne

---

(1) Voici comment M. *Lefranc de Pompignan* a rendu le passage du Ps. 103 :

« Les bornes qu'il leur a prescrites
Sauront toujours les resserrer ;
Son doigt a tracé les limites
Où leur fureur doit expirer.
La mer, dans l'excès de sa rage,
Recule en vain sur le rivage,
Qu'elle épouvante de son bruit.
Un grain de sable la divise ;
L'onde écume, le flot se brise,
Reconnaît son maître, et s'enfuit. »

Liv. 1, *ode* 2.

aussi presque toute l'année des jours de douze heures : de là l'uniformité qu'on remarque dans ces ardentes régions. On conçoit que sous un tel climat les journées doivent être brûlantes et les nuits fraîches et humides; d'où il résulte, comme en Égypte, des ophthalmies rebelles, le tétanos, l'ischurie, etc., et peut-être une des causes de la fièvre de Guinée, l'un des plus redoutables fléaux de ce pays.

Placé sur cette scène imposante et agitée, où la nature déploie toute sa puissance et toute son énergie, l'homme appelle notre attention particulière, et doit devenir le principal objet de nos études physiologiques et morales.

Les vues du Créateur sur l'espèce humaine se manifestent ici d'une manière toute spéciale dans le premier moyen et le premier principe de son existence, la nourriture. Destiné à former le sommet de la grande échelle des êtres organisés, et à se distinguer entre eux comme citoyen du monde, l'homme n'aurait pu remplir ce noble rôle, s'il n'eût été éminemment omnivore, faculté qui, en lui rendant propres toutes les substances nutritives, lui donne la possibilité d'exister en tout lieu et sous toutes les latitudes. C'est peut-être sous la zone torride qu'il exerce cette faculté de la manière la plus remarquable et la plus utile à la conservation de ses jours. Guidé par l'instinct, ou instruit par la raison, il sent que, au milieu de la constitution atmosphérique qui l'environne, une nourriture tout animale lui serait nuisible, et qu'il doit faire prédominer le régime végétal. La nature, toujours attentive à la perpétuité de l'espèce, a pourvu à ce besoin. Elle a d'une main sage et libérale fait naître sur ce sol les fruits les mieux assortis au climat par leurs qualités chimiques, et les plus propres par leur saveur exquise à exciter et à fixer le goût des habitans. Le cocotier, le citronnier, l'oranger, le bananier, le palmier, etc., sont là répandus avec profusion, et forment des bosquets délicieux, au milieu desquels le vaste céiba et le baoba, ces géans des forêts, élèvent leur tête majestueuse. C'est-là que l'indolent Africain, assis sous un *ajoupa* de feuillage, va respirer la fraîcheur, et qu'il coule ses jours sans ennui, sans désirs, sans ambition.

Content de trouver un aliment agréable et nourrissant sur la branche flexible d'un bananier, il dédaigne toute nourriture qui lui coûterait le plus léger travail, ou qui, par les fatigues de la culture, dépenserait, épuiserait des forces qu'il doit conserver tout entières pour supporter le poids de son soleil brûlant (1).

Tous les habitans de cette vaste contrée sont noirs. Cette couleur dégénère en allant à l'est, et en se rapprochant de la zone tempérée.

Cette circonstance a fait penser que cette couleur est produite par le climat ; mais, lorsque l'expérience eut fait connaître que l'homme blanc ne devenait point noir en Afrique, que les nègres ne devenaient point blancs en Europe, et que l'union de ces deux espèces produisait des métis, qui participaient de la couleur et des traits de l'une et de l'autre, il fallut renoncer à cette opinion, et rechercher dans les germes mêmes de la génération l'origine de cette variété.

Cette opinion, qui avait pour elle plusieurs philosophes et naturalistes, et qui se fortifiait par des argumens en sa faveur, paraissait nous dévoiler le secret de la nature. Mais un physiologiste moderne vient de remettre en question la solution de ce problème, en laissant entrevoir la possibilité de démontrer un jour que l'espèce humaine est une, et que la lumière seule a produit les changemens que nous remarquons entre les individus de ses différentes familles.

On a souvent répété que les peuples de la Guinée sont adroits, spirituels, robustes, mais fourbes, vindicatifs, lâches, paresseux et voleurs. Ces faits sont généralement vrais ; mais est-ce au climat, aux institutions, à l'esclavage ou à l'organisme qu'on doit attribuer les vices qu'on leur reproche? Je laisse à d'autres mains le soin de déchirer le voile qui couvre encore cette grande question ; elle se trouve hors de mon sujet.

---

(1) On peut dire que la paresse a son trône dans ces contrées; aussi l'art culinaire a-t-il fait peu de progrès en Guinée. Il se borne à faire cuire quelques viandes sur la braise, ou à les accommoder avec les feuilles de gombo ou de kalalou, *katmia brasiliensis*, le piment et l'huile de palma-christi.

Sous ce ciel de feu, la fleur succède au fruit sans interruption; la génération appelle des générations nouvelles; tous les êtres semblent n'exister que pour se perpétuer. Là les filles sont éphèbes à un âge où en Europe elles ne sont point encore sorties de l'enfance. Il est rare qu'à neuf ans elles ne donnent pas des signes de puberté; mais aussi les marques d'une vieillesse hâtive s'impriment-t-elles sur le front des femmes. A vingt ans, elles ont perdu tous leurs charmes, et à quarante elles approchent de la caducité. Les hommes suivent de près cette marche rapide d'accroissement et de dépérissement, qui circonscrit leur existence dans des bornes très-étroites.

Les jeunes-gens de ce pays ont le pouls vif et plus rapide que dans nos climats; rarement chez ces individus l'ai-je trouvé au-dessous de cent pulsations par minute. Mais bientôt une prépondérance bien marquée du système veineux sur l'artériel vient apporter de grands changemens dans leur organisation.

Les femmes gémellipares sont fort rares dans cette contrée (1), et les accouchemens laborieux et contre nature ne s'y rencontrent presque jamais. La raison de cette particularité se trouve sans doute dans la direction du bassin, qui devient plus parallèle à l'axe des vertèbres sacrées à mesure qu'on voit les animaux descendre dans l'échelle progressive de l'organisation. Ainsi, et par une faveur bien funeste, puisque la négresse ne la doit qu'à la perte d'une portion de ses facultés intellectuelles, ces femmes accouchent et se délivrent sans secours étrangers, souvent au pied d'un arbre, au milieu d'un champ, et elles vont aussitôt se plonger avec leur enfant dans une

---

(1) Ce qui a sans doute donné lieu à l'opinion populaire sur celles qui mettent à-la-fois deux enfans au monde. Elles sont réputées adultères. Cependant la jalousie est là un sentiment si étranger, que les maris souffrent avec la plus grande indifférence l'affront réputé le plus sanglant dans d'autres climats. Les filles n'éprouvent aucune gêne, tout les invite à suivre le penchant de leur cœur ou la loi de leurs sens, et l'instinct ou la puissance secrète, qui porte les sexes à se rapprocher, y repousse toute contrainte imposée à leur reproduction.

rivière, ou se laver dans un de ces puits creusés dans le sable, qui sont si multipliés sur cette terre.

La fécondité des femmes leur assure la considération publique; la stérilité les couvre de honte et de mépris.

Les habitans de Grégoi vont nus; ils n'ont pour tout vêtement qu'un petit tablier ou pagne, qui décèle plutôt qu'il ne cache ce que la pudeur veut qu'on dérobe aux regards. Cependant les principaux personnages du pays, à l'exemple du roi, s'enveloppent dans une pièce d'étoffe, qu'ils laissent tomber jusqu'aux genoux. C'est aussi le seul habillement de quelques femmes privilégiées; elles savent l'arranger avec assez d'art pour donner à ce simple ajustement une sorte d'élégance. Ces hommes sont grands parleurs et même bavards. Leur langage est doux et facile : ils s'aident de gesticulations. « Il faut entendre par gestes, dit Condillac, les mouvemens des bras, de la tête, du corps entier, toutes les attitudes que nous prenons suivant les impressions que nous ressentons, et de plus, les divers mouvemens de la face qui concourent principalement à la physionomie. » Mais c'est particulièrement du mouvement des mains et des bras que je veux parler ici. Le jeu de la physionomie étant presque nul chez les Africains, il ne leur restait, pour exprimer une foule d'actions, et pour peindre hors d'eux les objets de leurs pensées, que les gestes volontaires et acquis. Aussi éprouvais-je toujours beaucoup plus de difficulté à suivre la conversation d'un vieillard et d'un enfant, que celle d'un adolescent, qui s'exprime par images, et qui emprunte aux gestes tout ce qui manque à la parole de moyens démonstratifs, qui sont plus faibles et plus lens dans l'homme placé aux deux extrémités de la vie.

Le jeu et la danse partagent les amusemens des habitans de Grégoi. On les voit, dans certaines occasions, passer à danser des journées entières, pendant lesquelles ils ne prennent qu'un très-court repos. Le *bamboula* et le *tamtam* sont leurs instrumens favoris. Ce sont deux sortes de tambour ou timbales, dont le son rauque, mêlé au chant de mille voix qui animent la danse, les conduit et les soutient.

Ils trouvent dans la musique un plaisir pour lequel ils sont passionnés. La moindre chose devient le sujet d'une chanson. Ils s'accompagnent avec une espèce de mandoline tétracorde, qui se compose de la moitié d'une calebasse, placée sur un ais où les cordes sont tendues.

La circoncision, qui en Afrique remonte à la plus haute antiquité, est généralement admise dans les états de Dahomé, non comme un point de religion, mais seulement comme mesure de propreté (1).

Les enfans sont oisifs, négligés : ils courent en troupes dans les champs, sur les places, avec une légèreté étonnante.

La religion chez ce peuple, comme chez la plupart des nations, est une image assez fidèle de l'état intellectuel et social. Un serpent, nommé *Daboué*, tient le premier rang dans la zoolatrie du royaume de Dahomé. Il est nourri soigneusement dans une cabane qui lui sert de temple. Un grand prêtre (*houdanou*) est chargé du culte qu'on lui rend : quarante prêtresses sont exercées à des danses, peu décentes, qui s'executent à diverses époques en l'honneur du reptile divinisé.

Les sacrifices humains sont encore en usage chez cette peuplade sauvage et cruelle dans sa superstition. Tous les ans, au mois de juin, on immole un grand nombre de victimes humaines. Elles sont entassées dans un trou creusé auprès de la ville d'*Aclamina*, capitale du royaume. On répand dans cette vaste fosse autant d'eau-de-vie que la richesse du monarque peut le lui permettre sans nuire aux jouissances des longues orgies que la fête prolonge ; car, pour ces hommes grossiers, point de fêtes, point de plaisirs sans eau-de-vie.

Ces stupides adorateurs du serpent *Daboué* (2) reconnaissent néanmoins deux divinités occultes, principes de toute chose : l'une

---

(1) C'est le même principe qui la faisait pratiquer chez les anciens Égyptiens, selon le témoignage d'*Hérodote*, liv. II, chap. 37. *Voyez* les notes du savant *Larcher*, t. 2, p. 245, 2.e ed.

(2) M. de *Lacépède* le nomme *Daboie* ; mais c'est une erreur.

bienfaisante, que les indigènes nomment *Gnencounpoun ;* l'autre méchante, qu'ils appellent *Aboinsoun*, et qu'ils confondent avec le tonnerre, qui peut-être n'en est que l'attribut.

La première de ces divinités, étant propice et incapable de nuire, n'a point de culte, et ne reçoit aucun hommage ; l'autre, à laquelle ils attribuent tous les maux qui affligent l'espèce humaine, est la seule qu'ils prient, et à laquelle ils offrent leurs sacrifices odieux et impies.

Les lois et le gouvernement, qui sont le principe de la vie sociale de l'homme, exercent une trop grande influence sur ses facultés morales (1), et, par coordination, sur ses affections physiques, pour que je croie pouvoir me dispenser de dire ici quelques mots du régime politique sous lequel vivent ces peuplades. Ce régime est simple, mais affreux; c'est le despotisme sans bornes. La terreur, entretenue par le continuel exemple des supplices, est l'unique ressort du gouvernement ; un soupçon, un caprice du despote fait, à son ordre, à son geste, tomber la tête de ses sujets. Les insignes de la mort sont pour lui les emblèmes de la royauté; et son palais, décoré de crânes humains, rappelle sans cesse au peuple quel pouvoir y domine. Point d'intervalle à la cruauté; le sang coule même dans les fêtes. La dépravation leur fait trouver un horrible plaisir dans le spectacle de la douleur et des convulsions de la mort. Les réjouissances, ou plutôt les orgies, que la barbarie et la servitude préparent au souverain, sont toujours accompagnées du supplice de quelques malheureux, dont il fait trancher la tête pour compléter ses odieuses et terribles jouissances.

Des hommes ainsi prosternés aux pieds d'un maître implacable et farouche, tremblant à son aspect comme à la vue du bourreau qui menace leurs jours, abrutis dans le plus stupide et le plus avilissant esclavage, sans sécurité pour le présent, sans espoir pour l'avenir, privés de toute culture intellectuelle, et cherchant dans les excès

---

(1) Hipp., *De Aër., Loc. et Aquis*, cap. v, §. 86.

l'oubli de leurs maux et du joug qui les opprime ; de tels hommes, dis-je, doivent nécessairement, on le conçoit sans peine, recevoir des impressions, contracter des habitudes morales qui réagissent puissamment sur leur constitution physique, et déterminent chez ces individus des affections morbides inconnues parmi les peuples civilisés et régis par des lois sages et protectrices.

C'est-là, c'est au milieu de ces tribus barbares, parmi lesquelles des circonstances particulières m'ont jeté et retenu pendant neuf mois, que la maladie, dont il me reste à tracer l'histoire, s'est offerte à mes observations.

DEUXIÈME PARTIE.

De la fièvre de Guinée.

Considérations générales.

La fièvre de Guinée est une combinaison de la méningo-gastrique de M. *Pinel* et de la fièvre jaune qui ravage les Antilles et différentes parties du globe.

Je l'ai suivie chez un grand nombre d'individus européens et africains, et toujours la maladie s'est présentée avec un caractère bien distinct. Sa marche est rapide, et les phénomènes sont portés au plus haut degré d'intensité, surtout chez les individus d'une constitution forte et vigoureuse. Les tempéramens lymphatiques y sont moins sujets, et ceux qui en sont atteints ont moins à craindre une terminaison funeste.

Cette fièvre a chez les indigènes une marche si rapide, qu'on peut à peine l'observer. En cela elle diffère de la fièvre jaune, dont les symptômes se manifestent aux Antilles à un plus haut degré et avec plus de rapidité chez les Européens que chez les naturels (1). Ici, au contraire, elle se prolonge chez les blancs au-delà du premier septénaire. D'où peut naître cette différence, et comment l'expliquer, à moins qu'on n'ait recours à la stupide ignorance ou à la superstition qui gouvernent ces peuples? Un Africain de ces parages, s'il tombe malade, aime mieux mourir que d'acheter la vie par une diète austère. Cette détermination, si bizarre en apparence, semble prouver que la raison de l'homme, quand elle est encore dans l'enfance, est souvent pour lui un guide moins sûr que l'instinct de la brute. L'ignorant et sauvage Africain, jugeant de l'affaissement de ses forces produit par la maladie, comme de celui qui résulte, dans l'état de santé, de l'exercice ou de la fatigue, croit peut-être y remédier par les mêmes moyens ; et il recourt à la nourriture, que l'animal, cédant au vœu de la nature, s'interdirait sévèrement. Peut-être aussi la métempsychose, qui fait la base de la croyance de ces peuples, leur inspire-t-elle assez de mépris de la vie pour ne pas vouloir la racheter par la privation de quelques jouissances. Quel que soit le motif de leur conduite dans ces périlleuses circonstances, nous avouons avec peine que nous n'avons pu éclairer ces hommes sur les avantages du régime, et empêcher qu'on ne gorgeât les malades, dès le début même de la maladie, des alimens les plus contraires à leur état. Est-il donc surprenant qu'une maladie, qui, malgré les soins et le traitement les mieux entendus, fait souvent des progrès si rapides, enlève en peu de temps la plupart de ces infortunés ?

Comme la fièvre jaune, la fièvre de Guinée, s'exalte au moment où le soleil s'élève au tropique du Cancer, lorsque les vents soufflent du sud-est; et elle diminue en septembre et octobre, sans cependant

---

(1) *Devèze*, *Gilbert* et *Moreau de Jonnès*.

que le coucher des Pléiades amène la cessation absolue de la maladie. Elle se montre toute l'année ; mais en décembre et janvier, la propagation n'a plus cette activité ni ce caractère qui la rendent si meurtrière en juin, juillet et août.

Causes de la fièvre de Guinée.

L'exposé topographique, que j'ai présenté, renferme la plupart de ces causes, et a déjà pu les faire pressentir. Je me contenterai donc de les rappeler ici sommairement.

Un sol bas et humide, que la mer semble disputer au continent.

Un air chargé d'eau en évaporation.

Des jours brûlans suivis de nuits humides et fraîches.

D'immenses forêts, impénétrables aux rayons du soleil.

Une saison pluvieuse, succédant constamment à une saison d'une sècheresse extrême.

La transition brusque et fréquente d'une température à une autre totalement opposée.

En effet, presque tous les jours à onze heures, et souvent à cinq heures du soir, le soleil se couvre d'épais nuages, dans le nord-est en hiver, et dans le sud-est depuis mars jusqu'en septembre. Ces nuages donnent lieu à un orage, qui dure rarement plus de quinze minutes. Souvent pendant ces orages on voit descendre subitement la liqueur du thermomètre de *Réaumur* au 23^{e} degré; aussi cette transition produit-elle sur ces hommes l'effet d'un froid très-piquant. Les éclairs et le tonnerre se succèdent rapidement et avec un fracas épouvantable; la terre paraît ébranlée dans ses fondemens. Enfin, une pluie bienfaisante vient mettre fin à ces secousses effrayantes; et l'Africain, transi de peur et de froid, respire en paix au retour du soleil, qu'il revoit toujours avec un charme et une vénération inexprimables.

Telles sont les causes essentielles, permanentes et locales, dont le

concours me semble exercer une influence morbifère sur les nationaux comme sur les étrangers.

J'en ajouterai quelques autres, secondaires et accidentelles, qui agissent plus particulièrement sur les Européens.

Pendant une longue traversée, les matelots, inquiets, privés de nourriture fraîche, contractent une espèce de morosité qui doit les disposer aux maladies. Les exercices trop long-temps continués, les vêtemens mouillés et conservés sur le corps, doivent être pour les Européens qui parcourent ces contrées autant de causes prédisposantes à cette maladie. Mais à ces causes, qui sont particulières aux Européens, viennent s'associer celles qui naissent de l'inobservance des règles de l'hygiène, de la nature des alimens, de l'abus des liqueurs fortes, et de l'excès dans les plaisirs vénériens.

L'exposé de ces causes semble repousser le caractère endémique que je voudrais assigner à cette maladie. En effet, des individus, vivant sous l'influence des affections morales, se livrant journellement à des écarts de régime et à des excès de toute espèce, semblent déjà suffisamment disposés à contracter les maladies qui dépendent de l'altération cérébrale et des lésions passagères de l'appareil de la digestion. Mais lorsqu'on voit cette maladie exercer ses ravages dans tous les temps, et indistinctement sur les Européens et sur les Africains, parmi lesquels elle semble même se complaire davantage à choisir ses victimes, on ne peut s'empêcher d'admettre une cause permanente et commune à tous les habitans de cette contrée, et cette cause ne peut être que dans le climat, la situation du pays, les qualités de l'air, des eaux, et dans la manière de vivre des habitans.

TROISIÈME PARTIE.

Exposition de la marche et des symptômes de la fièvre de Guinée.

Il n'existe d'autres symptômes prodromiques de cette maladie, qu'une terreur portée à l'excès chez les Européens (1). Elle attaque subitement l'individu au milieu d'une santé florissante. Dès l'invasion, rougeur des yeux, et quelquefois de la face; douleur susorbitaire très-intense. Un frisson précède la fièvre, qui prend d'abord le type rémittent, et dont le paroxysme dure dix-huit ou vingt heures. Le pouls devient dur et fréquent; la soif ardente : anorexie, nausées ou vomissement. Chez quelques malades, épistaxis et diarrhée; chez la plupart, constipation opiniâtre.

Souvent la plupart des symptômes, qui constituent l'état d'excitation, diminuent ou disparaissent du quatrième au septième jour ; la face et les yeux perdent l'érythème qui les colorait ; le mal de tête se dissipe presque entièrement. Alors commence véritablement l'état asthénique. Le malade éprouve des sueurs fugaces; la typhomanie, l'anxiété, la nécrophobie, s'emparent de lui et ne le quittent plus. Le pouls devient vibratile. Les déjections alvines, auxquelles la volonté n'a point de part, la froideur des membres, l'ischurie, la face hippocratique, présagent une mort prochaine.

Lorsque la marche plus lente des symptômes permet à l'art d'agir

(1) Mortis metus his incesserat acer.
LUCR. VI.

avec succès, les phénomènes se soutiennent généralement jusqu'au onzième jour. Du onzième au quinzième, la fièvre diminue, ou cesse entièrement : le madade sort de son assoupissement comme d'un long sommeil, agité par des songes dont il a perdu le souvenir. Les déjections alvines se rétablissent, l'urine devient copieuse, un sommeil tranquille succède à ce désordre de l'économie animale, et le malade entre en convalescence.

Cette marche est constante. Sur quatre-vingt-dix-huit malades européens, qui ont reçu mes soins, deux seulement ont succombé ; soixante-douze ont été sans fièvre le onzième jour, dix le quatorzième, huit le dix-septième, quatre le vingtième, et deux le quarantième. C'était à la fin de la saison des pluies.

Les symptômes les plus constans sont, pendant l'exacerbation, la typhomanie, et, pendant la rémission, la nécrophobie; une constipation opiniâtre dans toutes les phases de la maladie.

Pour bien faire connaître la marche que suit la fièvre de Guinée, et donner une juste idée du procédé thérapeutique qui m'a paru le plus propre à la combattre, je vais rapporter quelques observations que j'ai recueillies à cet effet.

QUATRIÈME PARTIE.

I.re Observation.

Antoine Robert, maître tonnelier, à bord de la gabare *Les deux Amis*, âgé de trente ans, d'une constitution forte et vigoureuse, et d'un tempérament bilioso-sanguin, témoignait depuis quelques jours la crainte de ne plus revoir sa famille. Après quelque fatigue, il fut saisi tout-à-coup de frisson, de céphalalgie et de lassitude extrême. La langue était couverte d'un mucus blanchâtre, l'estomac était douloureux vers la région cardiaque, les yeux et le visage très-rouges. Je prescrivis un bain de pieds et une boisson acidulée avec le citron.

Deuxième jour. Exaspération de tous les symptômes, pouls dur, irrégulier. Saignée du bras, qui ne produisit qu'un soulagement éphémère.

Troisième jour. Nausées et vomissement de matière bilieuse. Un grain de tartrite de potasse antimonié, donné le matin, produisit des évacuations très-abondantes, qui ne prévinrent pas le retour du paroxysme. L'exacerbation fut au comble le quatrième jour. Tartrite acidule de potasse étendu dans l'eau pour boisson ordinaire.

Cinquième jour. Sueur fugace, typhomanie, nécrophobie, portées à un très-haut degré. Potion avec le quinquina, le camphre et la liqueur d'*Hoffmann*.

Sixième jour. Continuation des mêmes symptômes. Application de deux vésicatoires aux jambes, qui ne produisirent qu'une très-faible rubéfaction. Le malade s'échappe de son lit, tombe après avoir fait quelques pas, et il est remis dans son lit sans résistance. Prostration

des forces, déjections alvines auxquelles la volonté n'a point de part; carphologie, pouls vibratile. Mort le septième jour.

II.e Observation.

André Thomasin, matelot à bord de l'aviso *Le Courrier de l'Inde*, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une constitution forte et vigoureuse, avait supporté les fatigues du voyage avec facilité et enjouement. Mais, après avoir passé à gué un petit marais, il fut tout-à-coup saisi d'un frisson avec un violent mal de tête. Rougeur des yeux, lassitude extrême, et cardialgie. Bain de pieds, boisson acidulée avec le tartrite acidule de potasse. Saignée du bras.

Deuxième jour. Epistaxis. Saignée répétée.

Troisième jour. Vomissement de matière verdâtre, syncope. Un grain de tartrite de potasse antimonié étendu dans l'eau fut donné dans la matinée, et il fut prescrit quelques cuillerées d'une potion calmante après les vomissemens.

Quatrième jour. Exaspération de tous les symptômes. Le paroxysme dure vingt heures, avec typhomanie et une sécheresse extrême de la peau.

Cinquième jour. Décoction de quinquina, dans laquelle on fait entrer l'acétite ammoniacal.

Sixième et septième jour. Le malade est dans le même état. On continue les mêmes moyens. Lavement laxatif pour vaincre une constipation opiniâtre.

Huitième jour. Application de deux sinapismes.

Neuvième jour. Le malade est dans un état d'asthénie manifeste. Potion excitante, vésicatoires aux jambes, qui ne produisent aucun effet.

Dixième et onzième jour. Déjections alvines sans participation de la volonté; carphologie. Mort le treizième jour.

Des préjugés, qu'il me fallut respecter, s'opposèrent à ce que je fisse l'ouverture de ces deux cadavres. Je regrette beaucoup de n'avoir

pu vérifier à quel genre de lésion organique ces deux malades avaient succombé. Ces recherches pathologiques auraient indubitablement éclairé le diagnostique de cette maladie.

III.e OBSERVATION.

M. Durbec, capitaine de frégate, d'une constitution forte et vigoureuse, tempérament bilieux, caractère vif et emporté, âgé de quarante-quatre ans, fut saisi d'un grand frisson avec céphalalgie, cardialgie, lassitude, et rougeur des yeux.

Le mauvais succès de la saignée dans une maladie qui se présentait avec un caractère inflammatoire très-manifeste, me fit rechercher quelque analogue qui pût éclairer ma pratique. Je me rappelai qu'en Égypte la saignée est rarement utile dans l'ophthalmie, même avec une inflammation très-intense. Cette analogie, que deux contrées, séparées par d'immenses déserts, me présentaient dans le résultat funeste d'un moyen si utilement et si généralement employé ailleurs, se montrant encore dans le caractère des maladies de l'un et de l'autre pays, me fit adopter un nouveau mode de traitement pour ce troisième malade, et pour tous ceux que j'eus à traiter ensuite.

Le premier jour de la maladie un pédiluve fut prescrit, et, quatre heures après l'usage d'une tisane délayante, j'administrai un grain de tartrite de potasse antimonié dans quatre verres d'eau, qui produisit d'abondantes évacuations bilieuses.

Deuxième jour. Un second pédiluve fut donné, et pour boisson ordinaire une demi-drachme d'acide hydrochlorique étendu dans deux livres d'une décoction délayante.

Troisième jour. Une once de tartrite acidule de potasse dans une livre de la boisson délayante. Trois selles furent le résultat de cette médication (1).

---

(1) J'appris aussi des habitans du pays à faire usage, dans cette maladie, du jus de citron en frictions. C'était ordinairement avec la pulpe que je les faisais

Quatrième jour. Exaspération des symptômes. Le paroxysme dura vingt-deux heures, et fut suivi de quatre heures de rémission, pendant laquelle je fis administrer une demi-once de tartrite acidule de potasse dans six onces de la décoction délayante.

Cinquième jour. Assoupissement profond, sueur fugace, pouls dur, vif. Je continue l'usage de la tisane acidulée avec l'acide hydrochlorique.

L'état d'assoupissement, de sécheresse de la peau et de constipation, dura jusqu'au onzième jour, époque à laquelle la fièvre diminua. Le malade prit trois fortes doses de quinquina en poudre pendant trois jours de suite, et le quinzième jour de la maladie il entra en convalescence.

Depuis, quatre-vingt-quinze malades furent soumis, à peu de chose près, au même traitement, et le succès couronna cette méthode.

J'ai reconnu les bons effets de l'acide hydrochlorique et du tartrite acidule de potasse, et j'ai pu me convaincre que, lors même que le second de ces médicamens ne produisait aucune évacuation, il n'était pas moins recommandable, soit qu'il neutralise les effets délétères de la bile, soit qu'il agisse sur la muqueuse de l'estomac à la manière des autres acides végétaux.

---

exécuter. On les répétait plusieurs fois par jour, avec l'attention de faire essuyer le corps après chaque friction. J'eus lieu de penser que ce moyen n'était pas sans efficacité. Peut-être pourrait-on aussi l'employer comme préservatif. J'ai observé que ceux qui en ont usé en état de santé ont été moins aptes à contracter la maladie.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Mutationes anni temporum maxime pariunt morbos, et in ipsis temporibus mutationes magnæ, tum frigoris, tum caloris, et cætera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

II.

In temporibus, quando eadem die modo calor, modo frigus fit, autumnales morbos exspectare oportet. *Ibid.*, *aph.* 4.

III.

Ex anni vero constitutionibus, in universum quidem siccitates pluviosis sunt salubriores, et minus letales. *Ibid.*, *aph.* 15.

IV.

Morbi autem quilibet fiunt quidem in quibuslibet anni temporibus; nonnulli vero in quibusdam ipsorum potius et fiunt, et exacerbantur. *Ibid.*, *aph.* 19.

V.

Si quis febricitanti cibum det, convalescenti quidem robur, ægrotanti vero morbus fit. *Sect.* 7, *aph.* 65.